



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

**UPOV**

C/X/2

ORIGINAL: anglais

DATE: 24 juin 1976

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**

GENÈVE

**CONSEIL****Dixième session ordinaire  
Genève, 13 au 15 octobre 1976**

RAPPORT ANNUEL 1975 DU SECRETAIRE GENERAL

Septième année

I. Etat de l'Union

1. A la fin de 1975, l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) comptait, comme l'année précédente, les six Etats membres suivants : Allemagne (République fédérale d'), Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.
2. Aucun nouvel instrument de ratification ou d'adhésion concernant la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 (ci-après "la Convention UPOV") n'a été déposé au cours de l'année.
3. L'Acte additionnel du 10 novembre 1972 portant modification de la Convention UPOV n'est pas encore entré en vigueur. A ce jour, il a été ratifié par le Danemark, la France et la Suède.

II. Questions de personnel

4. M. André Heitz, de nationalité française, a été nommé Assistant administratif et technique (P.1) à compter du 6 janvier 1975.

### III. Réunions

5. Au cours de l'année 1975, les divers organes de l'UPOV ont tenu les réunions suivantes (qui, sauf indication contraire, ont eu lieu à Genève).

6. Le Conseil a tenu sa session annuelle (neuvième session ordinaire) du 7 au 9 octobre 1975, sous la présidence de M. B. Laclavière (France). En plus des Etats membres, deux Etats signataires non membres (Belgique et Suisse) y ont participé en qualité d'observateurs. Ont également participé à la session des observateurs d'un certain nombre d'autres Etats non membres intéressés qui avaient été invités, à savoir : Afrique du Sud, Autriche, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Hongrie, Irlande, Israël, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande et Pologne. Les travaux du Conseil ont été préparés au cours de deux sessions du Comité consultatif : la onzième session, les 5 et 6 mars 1975, et la douzième session, les 6 et 7 octobre 1975. Les décisions prises par le Conseil ont porté, entre autres, sur les points suivants :

i) M. H. Skov (Danemark) a été élu Vice-président du Conseil de l'UPOV. Il succède au Professeur H. Esbo (Suède).

ii) De nouveaux présidents des différents groupes de travail techniques ont été élus : M. A.F. Kelly (Royaume-Uni) pour le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles, M. M. Bischoff (République fédérale d'Allemagne) pour le Groupe de travail technique sur les arbres forestiers, M. J. Brossier (France) pour le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières, M. F. Schneider (Pays-Bas) pour le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et M. T. Webster (Royaume-Uni) pour le Groupe de travail technique sur les plantes potagères.

iii) Le rapport annuel et les comptes pour 1974 ont été approuvés et le programme et budget pour 1976 a été établi. Lors de l'étude du budget, le Conseil a souligné la nécessité de faire des économies et a opéré plusieurs réductions de dépenses.

iv) L'Accord type de l'UPOV pour la coopération internationale en matière d'examen des variétés établi par le Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen (voir le paragraphe 12 ci-dessous) a été approuvé. Il constituera la base d'accords bilatéraux en vertu desquels un office entreprend pour le compte d'un autre office le travail d'examen technique relatif à certains genres ou espèces même si aucune demande n'a été déposée pour une variété donnée dans l'Etat de l'office examinateur. Il est également envisagé dans l'Accord type qu'un office fournisse à l'autre des rapports d'essais déjà disponibles ou en préparation relatifs à des variétés d'autres genres ou espèces non énumérés dans l'accord bilatéral.

v) Le Conseil a exprimé sa satisfaction au sujet du Bulletin d'information de l'UPOV (UPOV Newsletter) tel que publié, pour la première fois en 1975, par le Bureau de l'Union et il a demandé que sa diffusion soit la plus large possible. Il a décidé que le Bulletin d'information devrait contenir essentiellement des articles d'information, comme cela est actuellement le cas, mais qu'occasionnellement il pourrait également comporter des articles sur des questions juridiques ou techniques intéressant les Etats membres et les sélectionneurs.

7. Le Comité consultatif a tenu sa onzième session les 5 et 6 mars 1975 et sa douzième les 6, 7 et 9 octobre 1975 sous la présidence de M. B. Laclavière (France).

8. A sa onzième session, il a pris les décisions nécessaires pour la préparation de la mission d'une délégation de l'UPOV aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada en vue d'étudier sur place les systèmes de protection des obtentions végétales des Etats-Unis d'Amérique et de discuter avec des autorités gouvernementales et des organisations professionnelles des Etats-Unis d'Amérique et du Canada la possibilité d'adhésion de ces deux pays à la Convention UPOV. Cette mission a été effectuée du 2 au 17 septembre 1975. La délégation a été composée du Président du Conseil de l'UPOV, de représentants de cinq des six Etats membres de l'UPOV et du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint de l'UPOV.

9. Le Comité consultatif a également étudié, entre autres, la possibilité de protéger les micro-organismes en vertu de la Convention UPOV et le problème de l'indication de variétés de référence par des marques déposées dans les principes directeurs pour l'examen des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité des variétés, de même que l'invitation d'autres Etats à envoyer des observateurs aux sessions du Conseil et la possibilité d'inviter les Etats non membres et les organisations internationales non gouvernementales du domaine de l'amélioration des plantes et du commerce des semences à envoyer des observateurs à la troisième session du Comité d'experts pour l'interprétation et la révision de la Convention.
10. A sa douzième session, le Comité consultatif a étudié principalement les questions de budget de l'UPOV pour 1976 et, de nouveau, le problème de l'indication de variétés de référence par des marques déposées dans les principes directeurs pour l'examen des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité des variétés.
11. Le Comité d'experts pour l'interprétation et la révision de la Convention a tenu sa première session du 25 au 28 février 1975 et sa deuxième session du 2 au 5 décembre 1975 sous la présidence de M. H. Skov (Danemark). Durant les deux sessions, le Comité a étudié les propositions pour une interprétation plus souple ou une révision des dispositions de la Convention UPOV qui pourraient constituer des obstacles à l'adhésion d'autres Etats à l'UPOV. Ces propositions ont également été minutieusement examinées à la lumière des résultats de la mission de l'UPOV aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada.
12. Le Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen a tenu sa deuxième session du 15 au 17 janvier 1975, sa troisième session du 15 au 17 avril 1975 et sa quatrième session les 4 et 5 novembre 1975 sous la présidence de M. J.I.C. Butler (Pays-Bas). Durant sa deuxième session, le Comité a étudié les possibilités d'instaurer la coopération internationale en matière d'examen des variétés, soit par des accords bilatéraux, soit par un accord multilatéral. Il a finalement convenu d'un Projet d'accord type de l'UPOV pour la coopération internationale en matière d'examen des variétés qui devrait constituer le fondement d'accords bilatéraux entre les autorités nationales. Au cours de sa troisième session, le Comité a étudié ce projet d'accord type et le problème général de la coopération en matière d'examen avec des représentants d'organisations internationales non gouvernementales du domaine de l'amélioration des plantes et du commerce des semences. A ses troisième et quatrième sessions, le Comité a procédé à un premier échange de vues sur l'harmonisation des taxes perçues en relation avec la demande de protection, d'inclusion dans la liste nationale et, le cas échéant, avec l'examen de la valeur de la variété, de même que sur l'uniformisation des formulaires de demandes, des questionnaires techniques et des rapports d'examen. Le 17 avril 1975, il a tenu une réunion commune avec le Comité directeur technique afin d'étudier une partie de ces questions. Au cours de sa quatrième session, le Comité a convenu d'une liste de genres et d'espèces qui mentionnerait ceux pour lesquels les autorités des Etats membres sont disposées à étudier avec d'autres autorités la conclusion d'accords bilatéraux pour la coopération en matière d'examen, particulièrement sur la base de l'Accord type de l'UPOV.
13. Le Comité directeur technique a tenu sa sixième session les 17 et 18 avril 1975 sous la présidence de M. J.G. Bustarret (France) et sa septième session les 6 et 7 novembre 1975 sous la présidence du Dr D. Böringer (République fédérale d'Allemagne). Au cours de sa sixième session, le Comité a étudié, dans une réunion commune avec le Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen, les possibilités d'uniformiser les formulaires de demandes, les formulaires pour les questionnaires techniques et les rapports d'examen relatifs aux demandes de droits d'obtenteur. Il a également étudié les difficultés de détermination des couleurs qui résultent du fait que les codes de couleurs utilisés actuellement paraissent insuffisants pour l'examen des variétés végétales. Au cours de sa septième session, le Comité a étudié les méthodes d'examen des hybrides de maïs, les aspects techniques de la mission de l'UPOV aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada et, de nouveau, l'harmonisation des rapports d'examen et les problèmes relatifs au groupement des couleurs. En ce qui concerne les travaux des groupes de travail techniques, le Comité a adopté les principes directeurs pour l'examen de l'oeillet et du freesia, renvoyé plusieurs projets de principes directeurs aux groupes de travail techniques, et approuvé la transmission de 13 autres projets de principes directeurs aux organisations professionnelles pour commentaires.

14. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles a tenu sa quatrième session à Cambridge (Royaume-Uni) du 4 au 6 juin 1975 sous la présidence de M. R. Duyvendak (Pays-Bas) et a étudié les différentes méthodes d'examen des graminées. Les projets de principes directeurs pour l'examen du colza, de la fétuque des prés, de la fétuque élevée, du navet et du trèfle blanc ont été achevés. Plusieurs séminaires se sont tenus sur les problèmes de l'examen de l'orge, de l'avoine, du maïs et du blé et au cours de ces séminaires des projets de principes directeurs pour l'examen de l'orge et de l'avoine, de même qu'un projet de principes directeurs révisés pour l'examen du blé, ont été achevés.

15. Le Groupe de travail technique sur les arbres forestiers a tenu sa troisième session à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) les 19 et 20 août 1975 sous la présidence de M. E.A. Gøhrn (Danemark) au cours de laquelle il a réétudié le projet de principes directeurs pour l'examen du peuplier qui avait été soumis aux organisations professionnelles pour commentaires, commencé la préparation d'un projet de principes directeurs pour l'examen du sapin et réétudié le problème de la protection de variétés multiclones.

16. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières a tenu sa sixième session à Bordeaux (France) du 17 au 19 juin 1975 sous la présidence de M. P.H. Harding (Royaume-Uni) et a complété les projets de principes directeurs pour l'examen du cassis, du cerisier, du framboisier et du prunier européen. Il a d'autre part établi des questionnaires techniques pour les espèces suivantes : cassis, cerisier, fraisier, poirier, pommier et prunier européen.

17. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales a tenu sa huitième session à Hornum (Danemark) du 9 au 11 septembre 1975 sous la présidence de M. F. Schneider (Pays-Bas) et a établi des questionnaires techniques pour le bégonia élatior, l'euphorbe, le freesia, l'oeillet, le pelargonium, le poinsettia, le rosier et le saintpaulia. Par ailleurs, il a étudié les commentaires reçus des organisations professionnelles au sujet des principes directeurs pour l'examen du freesia, de l'oeillet et du pelargonium et il a complété le projet de principes directeurs pour l'examen du rhododendron. Le Groupe de travail technique a également discuté du problème de la détermination des couleurs.

18. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères a tenu sa septième session à Lund (Suède) du 28 au 30 mai 1975 sous la présidence du Dr A. Roux (République fédérale d'Allemagne) et a étudié les remarques des organisations professionnelles sur les projets de principes directeurs pour l'examen du pois potager. Les projets de principes directeurs pour l'examen de la carotte, du chou et de la tomate ont été pratiquement terminés et des questionnaires techniques pour la fève, le haricot, le haricot d'Espagne, la laitue et le pois potager ont été établis.

19. Le Groupe de travail sur l'harmonisation des taxes et le Groupe de travail sur les dénominations variétales ne se sont pas réunis en 1975.

#### IV. Relations avec les Etats et organisations

20. Le Président du Conseil de l'UPOV et le Secrétaire général adjoint ont participé aux réunions de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL) tenues à Rome (Italie) du 21 au 23 mai 1975.

21. Le Secrétaire général adjoint a participé au Congrès de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS) tenu à Poznan (Pologne) du 26 au 28 mai 1975, à la réunion du Comité pour la protection des nouveautés de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) tenue à Mannheim (République fédérale d'Allemagne) le 15 octobre 1975, et à la réunion du Groupe consultatif et à la réunion annuelle des systèmes pour la certification variétale des semences de l'Organisation de coopération et développement économique (OCDE) tenues à Paris du 17 au 20 mars 1975.

22. Le Secrétaire général a visité les autorités gouvernementales responsables de la protection des obtentions végétales en France et le Secrétaire général adjoint a visité les autorités gouvernementales et quelques entreprises au Danemark et en Suède.

#### V. Publications

23. Au cours de 1975, le Bureau de l'Union a commencé la publication du Bulletin d'information de l'UPOV (UPOV Newsletter) et a préparé et distribué les trois premiers numéros. Le Bureau de l'Union a également établi des traductions officielles de la Convention et de l'Acte additionnel en espagnol, italien et néerlandais, conformément à l'article 41(3) de la Convention et à l'article VIII(2) de l'Acte additionnel. Les textes allemand et français de la brochure d'informations générales ont également été publiés.

[fin du document]